

[VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL](#) > [ACTIVITÉS](#) > [THÈSES](#) > **THÈSES SOUTENUES**

Thèse soutenue par Valerio Teixeira do Nascimento (IEP) "Jeunesse, criminalité et violence : une étude comparative France-Brésil" sous la direction conjointe de François Dieu et Wanda Capeller, IDETCOM

LE 4 MAI 2018

à 14h30

Arsenal

Salle des thèses

L'IDETCOM a le plaisir de vous informer que Valerio Teixeira do Nascimento doctorant sous la direction conjointe de François Dieu et Wanda Capeller a soutenue sa thèse avec succès et a obtenu le doctorat sur le sujet suivant : "Jeunesse, criminalité et violence : une étude comparative France-Brésil."

R é s u m é

Le problème de l'insertion des jeunes, de leur intégration sociale, constitue un axe de l'analyse de la violence et de la criminalité juvénile, en soulignant le fait que les politiques de sécurité publique ne servent qu'à renforcer l'exclusion sociale et de la discrimination de ces exclus. l'objet de notre étude est comparatif : il s'agit d'une prospection de la société française, dont la démocratie est déjà séculaire ; et de la société brésilienne, où la démocratie est récente. la présente étude sera centrée sur le lien entre drogue et jeunesse, de manière à vérifier si la réalité et le discours politico-social concernant ce problème dans la favela et dans la banlieue traduisent l'existence d'une criminalité juvénile pouvant être associée au problème du narcotrafic. il nous faudra analyser la législation pénale en vigueur en france et au brésil, destiné à combattre cette criminalité liée au trafic des stupéfiants ainsi que l'action des institutions des deux pays engagées dans ce combat. nous aimerions analyser le positionnement institutionnel du ministère public, ainsi dans quelle mesure il peut promouvoir une démocratisation et une décentralisation de la politique de sécurité publique, aussi bien qu'examiner comment les ressemblances et les différences de structure et de statut juridique influent sur la relation avec la police, dans le traitement judiciaire et extrajudiciaire de la criminalité juvénile. il importe, quoi qu'il en soit, d'évaluer l'action tant du ministère public que du judiciaire, pour uniformiser et rendre effective la participation de tous les segments et groupes sociaux, et en particulier des jeunes exclus, dans les décisions de la société qui se répercutent dans leur sphère juridique et d'intérêts.